

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 18 novembre 2020 à 9 h 24 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et Ray Khalil ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Virginie Dufour, tous via l'application Teams, sous la présidence de M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Jacques A. Ulysse, directeur général, via l'application Teams;
Me Valérie Tremblay, greffière, via l'application Teams.

CE-20201118-3523

MOUVEMENTS DE PERSONNEL - RAPPORT MENSUEL - JUIN 2020

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport des mouvements de personnel pour le mois de juin 2020 préparé par le Service des ressources humaines le 12 novembre 2020.

(SD-2020-125)

CE-20201118-3524

MANDAT - MÉDECIN CONSEIL ET MÉDECIN EXPERT EN GESTION DES INVALIDITÉS ET DES ACCIDENTS AU TRAVAIL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de mandater les Consultants et Expertises en Médecine du Travail et Addictions (CEMTA) inc. pour les services d'un médecin conseil pour une somme totale de 57 487,50 \$ et de mandater ParaMed clinique services santé pour les services d'un médecin expert en gestion des invalidités et des accidents au travail pour une somme totale de 114 975 \$ pour l'année 2021;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1625555)
(SD-2020-4858)

CE-20201118-3525

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CHARGÉ DE PROJETS - INGÉNIERIE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 37665, avec une banque de 200 heures sur une période maximale de 7 semaines, au poste de chargé de projets au Service de l'ingénierie, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-4896)

CE-20201118-3526

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

le transfert budgétaire de l'employé numéro 42124 et de son poste permanent de lieutenant, au salaire annuel de 110 789,01 \$, de la division intervention de quartier vers la division surveillance du territoire;

du code budgétaire: 40264-211200-111160;

au code budgétaire: 40254-211200-111160;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2020-4909)

CE-20201118-3527

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la gestion de l'eau, soit:

la modification du poste permanent vacant d'ingénieur instrumentation et contrôle, classe 11, au salaire annuel de 106 963,73 \$ avec un seuil d'engagement de 81 317,15 \$, en un poste d'ingénieur technique mécanique et procédés, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 56101-411100-111150;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2020-4935)

CE-20201118-3528

PROMOTION - CHEF DE DIVISION DROIT
RÈGLEMENTAIRE ET CONTRACTUEL - AFFAIRES
JURIDIQUES



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 50326, engagé au poste d'avocat au poste de chef de division droit règlementaire et contractuel au Service des affaires juridiques, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-4938)

CE-20201118-3529

RÉVISION SALARIALE - GESTION DES IMMEUBLES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la gestion des immeubles, soit:

la réévaluation de la fonction de conseiller aménagement des bâtiments de la classe 4 au salaire annuel de 82 005,55 \$, avec un seuil d'engagement de 62 343,16 \$, à la classe 8 au salaire annuel de 96 267,36 \$ avec un seuil d'engagement de 73 185,43 \$, et ce, rétroactivement au 19 avril 2020;

code budgétaire: 54503-381100-111150;

la réaffectation de l'employé numéro 50001, conseiller aménagement des bâtiments, classe 4, au salaire annuel de 74 844,25 \$ (échelon 7), au poste de conseiller aménagement des bâtiments, classe 8, au salaire annuel de 77 782,38 \$ (échelon 3);

code budgétaire: 54503-381100-111150;

le paiement à l'employé numéro 50001 d'un montant de rétroactivité salariale pour compenser la différence de salaire entre la classe 4 et la classe 8, et ce, pour toute la période durant laquelle l'employé a occupé un poste dans la fonction de conseiller aménagement de bâtiments au Service de la gestion des immeubles, depuis le dépôt de la demande de révision le 19 avril 2020;

code budgétaire: 54503-381100-111150;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées.

(SD-2020-4942)

CE-20201118-3530

PROMOTION - RESPONSABLE COMMUNICATIONS - COMMUNICATIONS ET MARKETING

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 48109, engagé au poste de conseiller affaires publiques au poste de responsable communications au Service des communications et du marketing, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions



apparaissant au présent sommaire décisionnel.
(SD-2020-4945)

CE-20201118-3531

PROMOTION - RESPONSABLE COMMUNICATIONS -
COMMUNICATIONS ET MARKETING

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 45619, engagé au poste de conseiller en communication au poste de responsable communications au Service des communications et du marketing, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.
(SD-2020-4946)

CE-20201118-3532

APPROBATION - LETTRE D'ENTENTE - SYNDICAT DES
COLS BLEUS DE LA VILLE DE LAVAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre le Syndicat des cols bleus de la Ville de Laval inc. (S.C.F.P., section locale 4545) et la Ville de Laval concernant la modification de l'article 20.02 d) Compilation liste TS de la Convention collective 2016-2021;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.
(SD-2020-4986)

CE-20201118-3533

STAGE - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser 4 étudiants du Collège Montmorency à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 3 semaines, au poste de stagiaire au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.
(SD-2020-5041)

CE-20201118-3534

PROMOTION - CHEF DE DIVISION DROIT
RÈGLEMENTAIRE ET CONTRACTUEL - AFFAIRES
JURIDIQUES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 49051, engagé au poste d'avocat au poste de chef de division droit règlementaire et contractuel au



Service des affaires juridiques, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-4940)

CE-20201118-3535

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - GREFFE ET
AFFAIRES JURIDIQUES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant les services du greffe et des affaires juridiques, soit:

la modification du poste permanent vacant de greffier audencier, classe 6, au salaire annuel de 67 228,18 \$, avec un seuil d'engagement de 43 698,32 \$, en un poste de greffier audencier, classe 7, au salaire annuel de 71 118,75 \$, avec un seuil d'engagement de 46 227,18 \$;

code budgétaire: 22204-121300-111130;

la réaffectation de l'employé numéro 49503 du poste de technicien greffe municipal, classe 7, au salaire annuel de 65 587,30 \$ (échelon 8), au poste de greffier audencier au même salaire en application de l'article 13 de la Convention collective des cols blancs;

du code budgétaire: 25101-141100-111130;

au code budgétaire: 22204-121300-111130;

la modification du poste permanent vacant de technicien greffe municipal, classe 7, au salaire annuel de 71 118,75 \$, avec un seuil d'engagement de 46 227,18 \$, en un poste de conseiller support aux opérations systèmes, classe 6, au salaire annuel de 89 136,46 \$ avec un seuil d'engagement de 67 764,29 \$;

du code budgétaire: 25101-141100-111130;

au code budgétaire: 25101-141100-111150;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2020-5055)

À 11 h 20, la séance est suspendue.

À 13 h 18, tous les membres présents ayant réintégré leur siège, la



séance se poursuit.

Me Valérie Tremblay, greffière, est absente et elle est remplacée par Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe, via l'application Teams.

À 14 h 55, la conseillère Sandra Desmeules quitte son siège.

À 16 h 15, tous les points ayant été considérés, M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Marc Demers, maire et
président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe